Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260429-20260423_016-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
de
LA ROCHE-JAUDY
ROC'H AR YEODI
22450

Petites Cités de Caractère

Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY
-CONSEIL MUNICIPAL-
Séance du 23 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de LA ROCHE-JAUDY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la Roche-Jaudy, sous la présidence de Jean-Louis EVEN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Etaient présents : BONIFAY Paul, CATHELINE Yann, COADIC Danièle, COADIC Marie-Laure, COLIN Guillaume, CORDONNIER Laurent, DUGUAY Elodie, EVEN Jean-Louis, GAREL Romain, GAUTHERON Claudine, JEGOU Marie-France, LE ROUX Michel, LUCO Alain, MERLÉ Renaud, MEUR Jean-Luc, OLLIVIER-HENRY Julien, PIAT Sophie, PRIGENT Jean-Yves, TOUPIN Aziliz, VARNIER Anaïs

Procurations : CHAROUSSET Annick pour TOUPIN Aziliz, COLIN Sandrine pour COLIN Guillaume, CORBEL Tugdual pour GAREL Romain, EVEN Marie pour JEGOU Marie-France, FERRIER Florence pour VARNIER Anaïs, SALIC Mireille pour MERLÉ Renaud

Absents :

Nombre de votants (avec procuration) : 27

Date de la convocation : 17 avril 2026

Secrétaire de séance : COADIC Marie-Laure

Délibération 16 – 20260423_06

Fongibilité des crédits M57 2026

La nomenclature comptable et budgétaire M57 permet une fongibilité des crédits à hauteur de 7,5% des crédits de fonctionnement ou d'investissement par le maire, à condition que le conseil municipal le lui autorise chaque année.

Il est donc proposé au conseil municipal d'ouvrir la possibilité à monsieur le Maire de recourir à la fongibilité des crédits dans le cadre de la M57 pour l'année 2026.

VU la nomenclature comptable et budgétaire M57

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260429-20260423_016-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (4 abstentions : M. CATHELINE Yann, Mme CHAROUSSET Annick, M. OLLIVIER-HENRY Julien, Mme TOUPIN Aziliz):

- **AUTORISE** monsieur le Maire ou son représentant à recourir à la fongibilité des crédits sur simple décision dans le cadre de la nomenclature comptable M57, à hauteur de 7,5% des budgets de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2026

- **PRECISE** que ces transferts de crédit feront l'objet d'une information dans le conseil municipal suivant la décision

Fait à la Roche-Jaudy

Le 23/04/2026

La Secrétaire

Marie-Laure COADIC

Le Maire,

Jean-Louis EVEN

MAIRIE LA ROCHE-JAUDY
CÔTES D'ARMOR